

COMMUNE de **Val**
d'Oust **LES BRÈVES** #14



PREMIER
SALON DES ENTREPRISES
à Val d'Oust :
renforcement des liens
économiques locaux

Édito



Comme chaque année, Une grande partie de l'activité municipale du début d'année est consacrée à la conception budgétaire. Après la présentation du bilan comptable de l'année passée, le conseil municipal a voté à l'unanimité mardi 11 avril le budget prévisionnel pour 2023.

Comme l'an dernier, la commune se trouve dans une situation confortable avec un résultat excédentaire de clôture de plus de 1 730 000 (tous budgets confondus)

C'est de bon augure pour mener à bien nos projets sans augmentation des taux d'impôts locaux communaux en 2023. C'est ainsi que nous poursuivons les programmes déjà engagés l'an passé et que la commune investit : pôle culturel, rénovation énergétique de nos bâtiments, restructuration de l'ancien bureau de poste, travaux dans les cimetières, équipements sportifs pour les jeunes à Quily ou encore des améliorations de nos postes de défense incendie avec la pose de « bâches » (sortes de réserves d'eau).

Mais il ne faut pas oublier le quotidien c'est-à-dire tout le fonctionnement qui permet le maintien de nos services au public et une activité toujours dynamique sur la commune de Val d'Oust. Les charges de fonctionnement se situaient autour 2 millions en 2022. Plusieurs travaux ont été réalisés ou seront réalisés en régie, c'est-à-dire par les services techniques, aménagement de l'atelier communal, maison médicale ou encore maison de santé....

Nous attribuons tous les ans entre 100 000 et 150 000 euros à la réfection de la voirie. Cette année, une partie importante sera consacrée au village du Lesnot. On ne perd pas de vue la réfection totale de la voirie d'ici la fin du mandat.

A noter aussi dans ce budget : la création d'un poste d'apprenti aux services techniques.

Comme prévu, la commune n'a pas fait de nouveaux emprunts ce qui lui permet de poursuivre son désendettement. En 2016, année de création de la commune nouvelle, notre capital d'emprunts restant dû était de 2,6 millions, il est aujourd'hui de 1, 4 millions.

Ce désendettement est rassurant, il nous laisse des marges de manœuvre, une certaine latitude en cas de besoin et nous ouvre des capacités pour l'avenir.

Cette vitalité et le dynamisme de Val d'Oust se retrouvent dans son activité économique importante et éclectique.

C'est pourquoi, nous avons organisé la première édition du Salon des Entreprises le 14 avril à la salle des Nouettes. Ce salon a permis aux habitants de découvrir la diversité du tissu économique local et aux entreprises de se faire connaître auprès de leurs voisins. Toutes les entreprises de la commune, quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité, ont été conviées à participer. Sur les 120 entreprises, 35 ont confirmé leur présence. La soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, aussi efficace que chaleureuse. M. Le Diffon, président de Ploërmel Communauté ; M. Chasles, vice-président à l'économie, des représentants de la plateforme Initiative Pays de Ploërmel ainsi que le député et conseiller régional Paul Molac étaient également présents lors de cet évènement.

Leur participation a permis de renforcer les liens entre les différents acteurs économiques du territoire et d'offrir des opportunités d'échanges et de collaboration entre les entreprises et les institutions locales. Pour clôturer ce salon, un expert en cybersécurité, Jack Noël, a animé une conférence sur ce sujet crucial. La présentation a permis d'informer et de sensibiliser les participants sur l'importance de la cybersécurité pour les entreprises, en abordant les enjeux, les défis et les bonnes pratiques à adopter pour protéger leurs données et systèmes informatiques.

D'autres rendez-vous avec les entreprises seront proposés au cours de l'année.

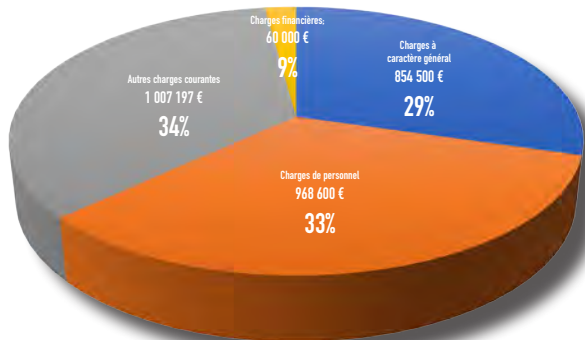
Vous le constatez, la santé économique et financière de Val d'Oust est bonne et permet d'envisager sereinement nos ambitions. La bonne gestion nous recommande cependant de hiérarchiser nos projets jusqu'à la fin du mandat. Et nous allons le faire !

Florence Prunet
Maire de Val d'Oust

BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif d'une commune est le budget prévisionnel qui est établi en début d'année pour l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune pour l'année en cours.

/ SECTION FONCTIONNEMENT

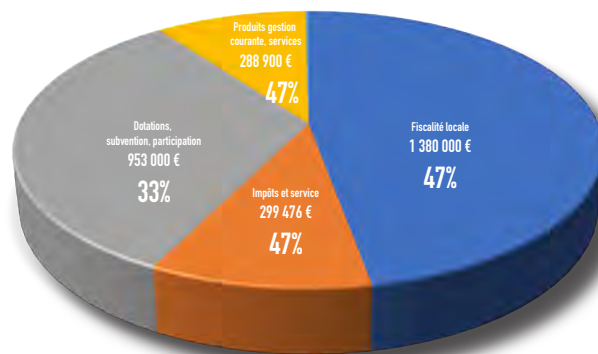


FONCTIONNEMENT RECETTES

Code	Description	Montant (€)
002	Résultat antérieur reporté	1 773 084,83 €
013	Atténuation de charges	5 000,00 €
042	OP. d'ordre de transfert entre sections	€
070	Produits et services	160 900,00 €
073	Impôts et service	299 476,00 €
731	Fiscalité locale	1 380 000,00 €
074	Dotations, subventions, participations	953 000,00 €
075	Autres produits de gestion courante	128 000,00 €
076	Produits financiers	0,00 €
077	Produits exceptionnels	1 000,00 €
		4 700 460,83 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Code	Description	Montant (€)
011	Charges à caractères générales	854 500,00 €
012	Charges de personnel	968 600,00 €
014	Atténuation de produits	2 000,00 €
065	Autres charges courantes	1 007 197,61 €
066	Charges financières	60 000,00 €
067	Charges exceptionnelles	30 000,00 €
068	Dotations, provisions semi-budgétaires	30 000,00 €
042	Opérations d'ordre	20 000,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 728 163,22 €
		4 700 460,83 €



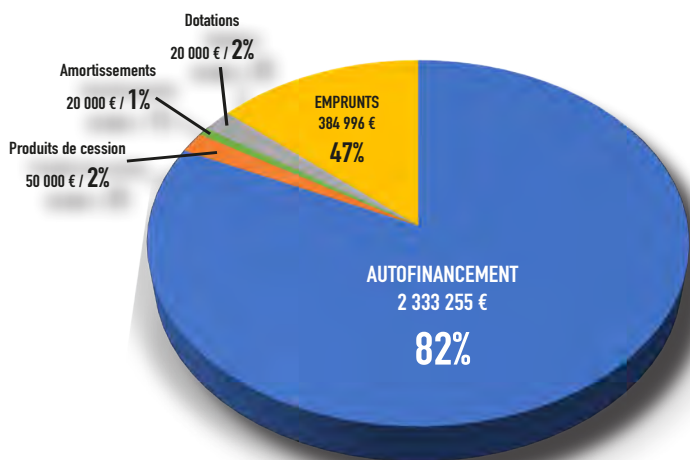
/ SECTION INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENTS DEPENSES

Code	Description	Montant (€)
001	Solde d'exécution reporté	444 996,58 €
040	OP d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €
16	Emprunts	181 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	22 000,00 €
204	Subventions d'équipements versées	50 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 290 000,00 €
23	Immobilisations en cours	854 255,71 €
26	Participations et créances rattachées	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
		2 842 252,29 €

INVESTISSEMENTS RECETTES

Code	Description	Montant (€)
001	Solde d'exécution positif reporté	€
021	Virement de la section fonctionnement	1 728 163,22 €
024	Produits de cession	50 000,00 €
040	Amortissements	20 000,00 €
1068	Affectation de résultat	605 092,49 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 000,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	384 996,58 €
26	Participations et créances rattachées	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
		2 842 252,29 €



investissements envisagés

Investissement	Ouverture de crédit en €
Terrain	200 000,00 €
Aménagement du cimetière du Roc	50 000,00 €
Projet d'ombrière Pl. Général de Gaulle	100 000,00 €
Stand (barnum)	5 000,00 €
Réfection de la toiture de la Mairie de La Chapelle Caro	50 000,00 €
Mise en place de panneaux photovoltaïque (S. Polyvalente du Roc)	75 000,00 €
Eclairage public (R. des Fougères, Quai de l'Oust)	60 000,00 €
Entretien des bâtiments communaux	20 000,00 €
Terrain multisports à Quily	50 000,00 €
Atelier communal	60 000,00 €
Pôle culturel (AMO & Architecte)	100 000,00 €
Aménagement du lotissement de Lasnière	100 000,00 €
Réhabilitation de chemins	25 000,00 €
Chemin piétonnier reliant la salle des Nouettes et les écoles de La Chapelle Caro	50 000,00 €
Travaux de voirie - divers	50 000,00 €
Réseau incendie	100 000,00 €
Programme de voirie	150 000,00 €

Le budget de la commune est divisé en FONCTIONNEMENT et INVESTISSEMENT

Tous les budgets doivent être en équilibre : les recettes doivent être égales aux dépenses. Ils sont contrôlés sur le plan de la légalité par la préfecture.

BILAN BUDGÉTAIRE 2022 / SECTION FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement d'une commune sont les ressources financières qu'elle utilise pour couvrir ses dépenses courantes, telles que les salaires des employés municipaux, les achats de fournitures, l'entretien des bâtiments et des équipements, la voirie, les espaces verts, la médiathèque, etc. Les principales sources de recettes de fonctionnement d'une commune sont les impôts locaux (comme la

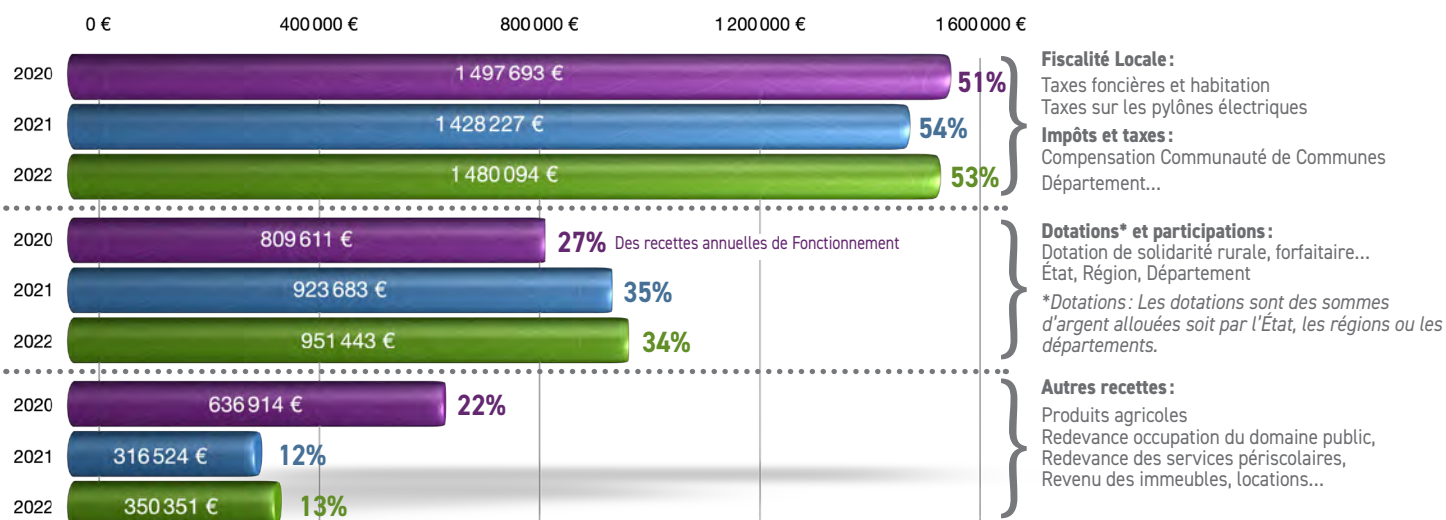
taxe foncière), les dotations de l'État, les revenus de la vente de services (comme les cantines scolaires, les immeubles, les locations) et les produits financiers.

Recettes de fonctionnement

2020 / 2 944 219 €

2021 / 2 668 433 €

2022 / 2 781 889 €



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement d'une commune sont les dépenses nécessaires pour maintenir les services en bon état de marche au quotidien.

Ces dépenses comprennent généralement les salaires des employés municipaux, les factures d'électricité, les frais de maintenance des bâtiments, les coûts de fournitures de bureau, les achats de carburant et autres dépenses liées à l'utilisation de véhicules municipaux, les coûts d'entretien des routes, etc.

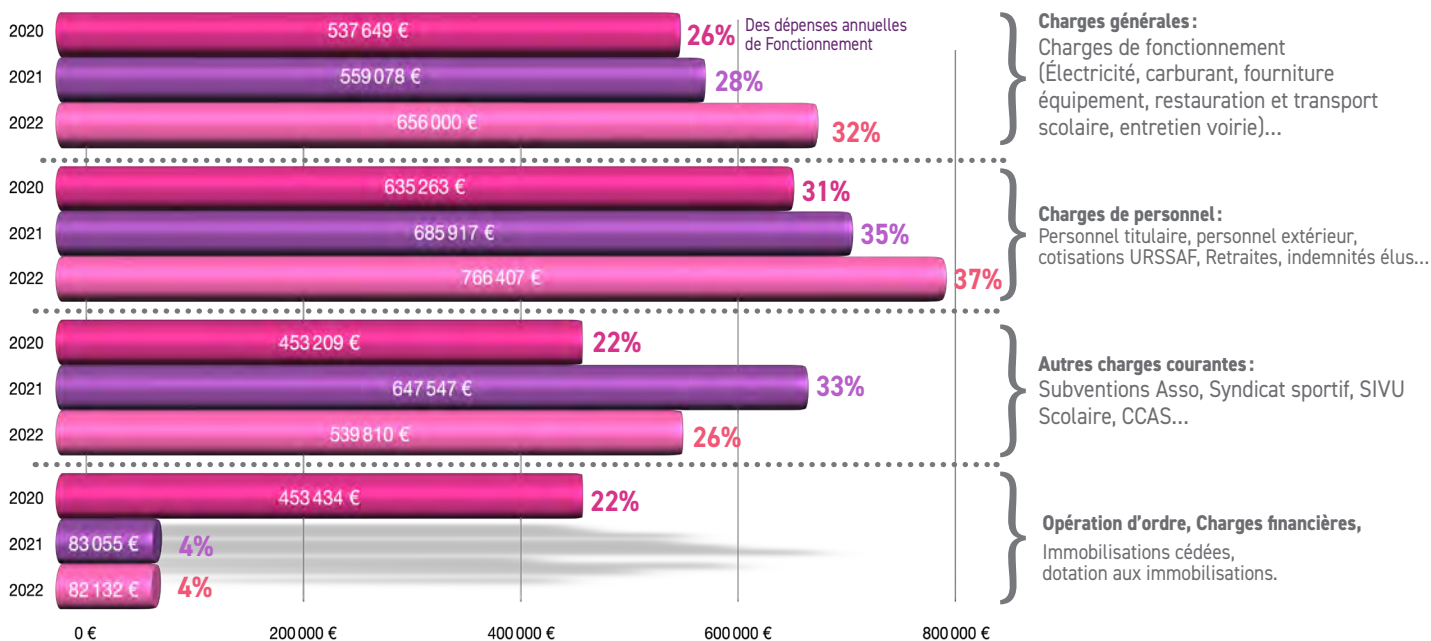
En d'autres termes, les dépenses de fonctionnement d'une commune sont les dépenses courantes nécessaires pour assurer son bon fonctionnement et offrir des services à ses habitants. Elles sont généralement financées par les impôts locaux, les dotations de l'État et les autres sources de financement de la commune.

Dépenses de fonctionnement

2020 / 2 081 334 €

2021 / 1 986 449 €

2022 / 2 056 240 €



/ SECTION INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement d'une commune sont les ressources financières utilisées pour financer des projets de développement, d'infrastructures et d'équipements publics. Ce sont principalement :

Les subventions : ce sont des aides financières accordées par l'État, les régions, les départements ou d'autres organismes publics pour soutenir les projets d'investissement de la commune.

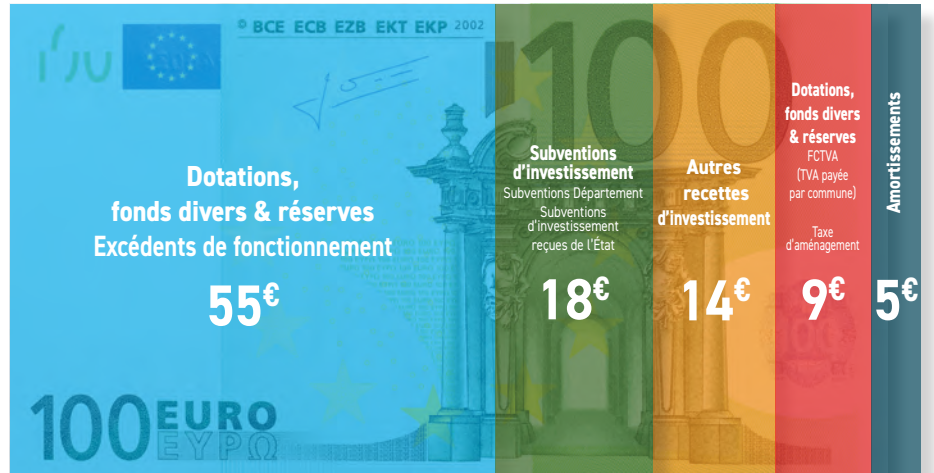
Les emprunts : la commune emprunte de l'argent auprès des banques pour financer ses projets d'investissement.

Les ventes de biens : la commune peut vendre des biens immobiliers ou mobiliers (terrains, bâtiments, équipements)

La taxe d'aménagement : Il s'agit d'une taxe prélevée sur les projets de construction et d'aménagement dans la commune. Cette taxe est utilisée pour financer les infrastructures et équipements publics nécessaires au développement de la commune.

On y trouve aussi l'autofinancement, qui correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Comment sont réparties à Val d'Oust les recettes d'investissement pour 100 € ?

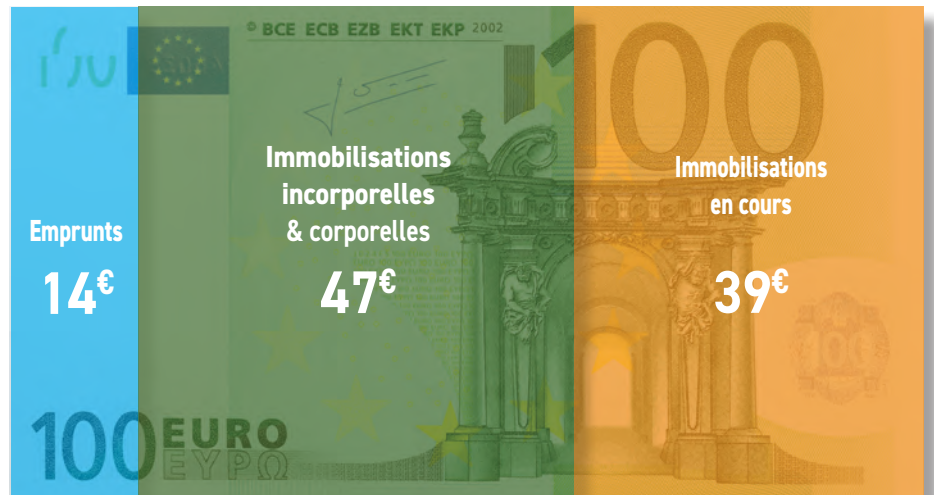


LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

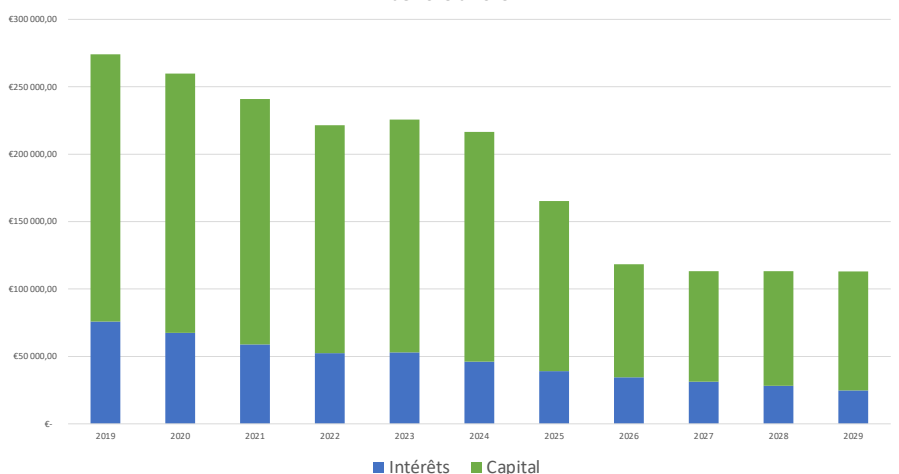
Les dépenses d'investissement d'une commune sont des sommes d'argent dépensées pour financer des projets à long terme qui visent à améliorer, développer ou entretenir les infrastructures et les équipements publics de la commune.

- Quelques exemples de dépenses d'investissement : il s'agit principalement
- de l'achat de biens et de matériels durables
 - de la construction ou l'aménagement de bâtiments
 - de travaux d'infrastructure
 - du remboursement en capital des emprunts
 - de la création ou rénovation d'espaces verts, cimetières
 - de l'achat d'équipements et de matériels pour les services municipaux.

Comment sont réparties à Val d'Oust les dépenses d'investissement pour 100 € ?



ENDETTEMENT PLURIANNUEL DE LA COMMUNE
de 2019 à 2029



ENDETTEMENT PAR HABITANT à Val d'Oust au 1^{ER} janvier

2016	967 €
2021	628 €
2022	620 €
2023	525 €

**LESBRÈVES
DU CONSEIL**

**Présentation
d'un projet éolien
à Val d'Oust
et Saint-Abraham :**



Deux sociétés, LAMINAK Energy et VELOCITA Énergies, ont présenté un projet d'installation d'éoliennes lors d'un conseil municipal.

VELOCITA a déjà installé 87 éoliennes, fournissant de l'énergie verte à 310 000 personnes. La Bretagne possède 650 éoliennes, produisant 1 GW d'énergie et créant 1 200 emplois.

Le projet vise à multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable sur le territoire de Ploërmel Communauté, avec l'installation de deux éoliennes à Saint-Abraham et deux à Val d'Oust, respectant les distances réglementaires, les contraintes techniques, paysagères et environnementales.

La hauteur envisagée des éoliennes est de 180 mètres, car les fabricants ne produisent plus de petites éoliennes de 90 ou 100 mètres. Les éoliennes terrestres peuvent atteindre 200 mètres.

Le projet pourrait générer une valeur économique, avec des loyers versés aux communes, des redevances pour l'utilisation des chemins. Les retombées fiscales pour deux éoliennes à Val d'Oust seraient de 26 150 € par an et de 43 700 € par an pour Ploërmel Communauté.

Le conseil municipal donnera son avis après avoir rencontré les élus de Saint Abraham. Les entreprises se sont engagées à ne pas continuer leurs études en cas d'avis défavorable des municipalités. Aucune décision ne sera prise immédiatement.

**Accueil réaménagé
au Centre Médical du Clos Joubaud**



D'importants travaux de réaménagement ont été réalisés par les services techniques de la commune, au niveau de l'accueil de la maison médicale.

Le secrétariat a subi une rénovation majeure, incluant la pose de grandes vitres protectrices pour les salariés. Ces aménagements offrent plusieurs avantages pour les patients et les professionnels.

Tout d'abord, la qualité phonique est grandement améliorée, permettant une meilleure compréhension lors des échanges entre les patients et le secrétariat. De plus, les vitres protègent efficacement des courants d'air, garantissant ainsi, un environnement plus confortable pour tous. L'installation de ces vitres assure une discrétion accrue lors de la prise de rendez-vous, préservant la

confidentialité des informations médicales des patients. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a également été une préoccupation majeure lors de ces travaux de réaménagement. Un nouveau guichet adapté aux besoins des personnes en fauteuil roulant a été spécialement conçu pour eux, facilitant ainsi leur accès aux services du centre.

Ce guichet témoigne de la détermination de la municipalité à renforcer son engagement envers la « Charte de l'Accessibilité », une volonté partagée par l'ensemble des professionnels du Centre Médical. L'objectif étant de s'adapter aux besoins de chacun et d'assurer un accès équitable aux soins pour tous.



La commune a récemment décidé d'entreprendre l'installation de gabions le long de l'avenue Yves Rober. Cette initiative a suscité quelques inquiétudes, mais il convient de souligner les nombreux avantages que cette décision présente pour la communauté et l'environnement.

Les gabions sont des structures en cages métalliques remplies de pierres qui ont été conçues pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage urbain. Ces aménagements ne prennent pas plus de place que dans le passé et ont été spécifiquement conçus pour protéger nos plantations, freiner l'eau de pluie, empêcher les conducteurs peu scrupuleux de rouler sur les parterres et réduire la vitesse des véhicules. Les gabions laissent suffisamment d'espace pour circuler et stationner en toute sécurité. Nous comprenons les préoccupations des riverains quant à une possible impression de rétrécissement de la voie publique. Cependant, nous souhaitons



les rassurer en leur expliquant que les gabions n'affectent pas la largeur de la route. Au contraire, ces aménagements offrent une protection efficace aux plantations et créent une ambiance visuelle attrayante.

Il est également important de rappeler que l'avenue Yves Rober est interdite aux poids lourds, sauf pour les livraisons locales, il s'agit d'une zone 30 km/h. Cette mesure de sécurité contribue à préserver la sécurité et la tranquillité de cette zone résidentielle.

Le château de Kerguéhennec, visite guidée avec la Médiathèque



En collaboration avec la commune, la médiathèque de Val d'Oust vous invite à participer à une visite guidée et gratuite du domaine de Kerguéhennec, deux dates possibles : le mercredi 17 ou le samedi 20 mai.

La visite sera divisée en deux parties :

- Tout d'abord, vous découvrirez l'architecture du site, qui date du XIII^e siècle jusqu'à nos jours.
- Ensuite, vous visiterez l'exposition temporaire « **Après nous le déluge** », qui traite de la montée des eaux et de l'érosion des côtes bretonnes. Cette exposition d'art contemporain du printemps 2023 est liée à l'actualité sur le changement climatique et la montée du niveau de la mer. Vous y verrez notamment des œuvres d'Evariste-Vital Luminais, Mâkhi Xenakis et Zad Moulataka.

Si vous le désirez, une balade dans le parc est prévue après la visite guidée à partir de 16h30. N'oubliez pas d'apporter un goûter et de quoi vous désaltérer. Un salon de thé est également disponible sur

place. Le retour est prévu à 17h30. Cette visite est ouverte à tous.

Pour y participer, il est indispensable de venir remplir un bulletin d'inscription soit à la médiathèque, soit à la mairie.

Un car assurera le transport gratuitement.

Rendez-vous et départ : au parking du Val Chevrier à 14h.



En Juin "Zaina" un conte musical pour enfants à partir de 5 ans

proposé par la LA COMPAGNIE « DIS POURQUOI »
de Rennes

Une création originale de Sophie Hellec et Marion Carrer

L'histoire :

Zaina est une petite fille du Maghreb, contrainte de fuir son pays avec ses parents, laissant sa grand-mère bien-aimée à la maison.

Ce long voyage sera pour elle un véritable parcours initiatique. Elle puisera sa force dans les liens familiaux pour cheminer vers sa nouvelle vie.



La diversité du répertoire musical illustre les états d'âme des personnages ainsi que la richesse des rencontres entre différentes cultures.

Spectacle gratuit à partir de 5 ans

Durée : 45 minutes / Lieu : salle du VAL CHEVRIER

Date et heure : vendredi 09 juin 2023 à 18 h 30



Des animations lectures drôles et vivantes seront proposées aux enfants durant les Vacances de Printemps.

La gestion des déchets

Les tonnages et les coûts explosent

En tant que membre de la Communauté de communes de Ploërmel, Val d'Oust dépend de cette structure pour l'enlèvement des déchets ménagers. Une fois collectées par les équipes techniques de Ploërmel Communauté, les ordures ménagères sont transportées vers l'incinérateur (Unité de Valorisation Énergétique) de Pontivy SITCOM-MI. Le SITCOM-MI a la compétence « traitement » des déchets qui comprend le traitement et la valorisation des ordures ménagères et le tri des déchets recyclables.



162kg par an

C'est la quantité de végétaux apportés par chaque Breton(ne) en 2019 en déchèteries, soit 537 200 tonnes : le double de la moyenne française !

En Bretagne, les biodéchets représentent 1/3 de la poubelle à ordures ménagères. Les végétaux représentent quant à eux près de la moitié des apports en déchèterie.

Évolution des coûts de fonctionnement du traitement des déchets à Ploërmel Communauté

	2021	2022	Prévisionnel 2023	
GESTION DE SERVICE	66 300,00 €	21 722,85 €	19 000,00 €	- 71 %
GESTION DES COLLECTES	51 550,00 €	52 781,98 €	53 530,00 €	+ 4 %
ORDURES MÉNAGÈRES	691 800,00 €	896 087,34 €	932 100,00 €	+ 35 %
RECYCLABLES	793 500,00 €	914 280,90 €	1 008 200,00 €	+ 27 %
VERRES	60 200,00 €	55 911,57 €	67 700,00 €	+ 12 %
DÉCHÈTERIES	896 570,00 €	944 319,81 €	1 089 850,00 €	+ 22 %
DECH - BÂTIMENTS	28 080,00 €	28 080,00 €	28 080,00 €	0 %
PRÉVENTION	21 300,00 €	15 000,00 €	20 100,00 €	- 6 %
TOTAL	2 609 300,00 €	2 928 184,45 €	3 218 560,00 €	+ 28,76 %

Augmentation des tonnages de déchets

Chaque année, les tonnages de déchets augmentent, ce qui a un impact direct sur les finances du service. Cette hausse des coûts est liée à des facteurs externes tels que le carburant, les taxes, les contrats de prestation, etc.

Afin de maintenir la qualité du service tout en maîtrisant les dépenses, il est essentiel de réduire les tonnages de déchets produits par les habitants de la commune.

Qualité du tri médiocre

La qualité du tri effectué par les habitants est insuffisante, ce qui complique la valorisation des déchets recyclables et augmente les coûts de traitement.

Tous ces facteurs engendrent une revalorisation de la « Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères » (REOM) pour faire face à l'augmentation de ces coûts.

Tableau tarifaire REOM :

Catégorie de ménage	Ancien tarif (€/an)	Nouveau tarif (€/an)
Résidence secondaire	93	120,90
Foyer 1 personne	93	120,90
Foyer 2 personnes	139	180,70
Foyer 3 personnes et +	163	211,90



DÉCHETS RECYCLABLES

Centre de tri Recyclage

Ploërmel Communauté

57kg
par habitant / an

dont **10kg**
D'ERREURS DE TRI



DÉCHETS MÉNAGERS

Incinération
Combustion ou Méthanisation

Ploërmel Communauté

165kg
par habitant / an



VERRES

Recyclage

Ploërmel Communauté

57kg
par habitant / an



DÉCHÈTERIE

Traitement ou Recyclage

Ploërmel Communauté

310kg
par habitant / an

dont **50 %**
DE DÉCHETS VERTS

Réduire nos déchets est l'affaire de tous !

Afin de relever ces défis, nous avons besoin d'un effort collectif pour réduire les tonnages de déchets.

La tarification incitative en 2024

Dans cette optique, une tarification incitative va être instaurée. Cette mesure vise à encourager les habitants à produire moins de déchets en ajustant leur redevance en fonction de leur quantité produite.

La gestion des déchets dans notre commune est un enjeu majeur qui nécessite la mobilisation de tous. En adoptant des gestes responsables et en participant à l'effort collectif, nous pouvons ensemble préserver notre environnement et assurer un service de qualité à un coût maîtrisé.

Rappel :
l'incinération à domicile des ordures ménagères est formellement interdite,
 elle est en effet des centaines de fois plus polluante que l'incinération dans des usines spécialisées.

Valorisons nos déchets localement : Alternatives aux déchèteries de Guillac ou de Ploërmel pour déchets verts et cartons

Il est possible d'éviter de se déplacer dans les déchèteries de Guillac ou Ploërmel pour deux types de déchets spécifiques : les tontes de gazon et les cartons. Cela permettrait de réduire le volume de déchets traités par les déchèteries et de limiter les déplacements.

Déchets verts : (uniquement TONTES de Pelouse)

Les déchets verts, tels que le gazon, représentent une part importante des déchets et leur traitement a augmenté de 80 % en un an. Pour remédier à cela, vous pouvez les déposer plus près de chez vous à la méthanisation "Les Énergiculteurs de l'Oust" du Val d'Oust, située précisément à La Gare. (Les huiles de cuisson y sont également recueillies). Cette installation permet de transformer les déchets verts en biogaz, une source d'énergie renouvelable, contribuant ainsi à réduire notre empreinte environnementale.

Cartons

Le volume de cartons a également augmenté de 12 % ces derniers temps. Pour faciliter leur traitement, vous pouvez les déposer

directement à l'entreprise **Brajeul Recyclage**, située dans la Zone Industrielle du Clos Joubaud. Cette entreprise est spécialisée dans le recyclage entre autres du carton et participe ainsi à la préservation des ressources naturelles.

En adoptant ces alternatives, nous contribuons ensemble à la réduction des volumes de déchets traités par les déchèteries, à la diminution des coûts associés et à la préservation de notre environnement.

N'hésitez pas à partager ces informations avec vos voisins et à encourager l'utilisation de ces solutions locales pour une gestion optimisée de ces déchets.

L'entreprise Brajeul récupère aussi la ferraille, les métaux, les batteries, le bois...



Actualités des écoles à Val d'Oust

École publique - Pablo Picasso - Val d'Oust - Saint-Abraham

Le 24 mars, les élèves de maternelle ont participé avec 120 autres élèves venus de différentes écoles, à un bal breton dans le cadre d'une rencontre USEP (Union sportive des écoles publiques), à la salle des Nouettes. France 3 Bretagne était présente et a diffusé le soir même un reportage sur cet événement !

Depuis le mois de janvier, les activités ont été denses et variées pour les élèves de l'école : les maternelles ont découvert l'art de la céramique avec Olivier Ruaud et travaillent actuellement sur la biodiversité. Les CP/CE1 se sont initiés au maniement des raquettes, et ont démarré leur cycle piscine à Ploërmel, les CE2/CM1 ont pratiqué la danse contemporaine et l'orientation, et les CM1/CM2 ont découvert la pratique de l'escrime et du kinball.

De nombreux projets sont à venir avec entre autres une classe de mer pour les CP/CE1 au mois de Juin et une sortie au jardin de Bréal sur Monfort pour les maternelles.



Toute l'équipe vous invite à venir visiter l'école à l'occasion des PORTES OUVERTES qui auront lieu le vendredi 12 mai à partir de 16h30. Au programme : chants, danses, démonstrations sportives, expositions et bien sûr visite des locaux et rencontre avec les enseignants. L'amicale Laique accueillera les familles avec un pot de l'amitié.

La directrice se tient à votre disposition pour tout renseignement ou pour une prise de rendez-vous en vue d'une inscription (les enfants nés en 2021 pourront faire leur rentrée au cours de l'année scolaire prochaine).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20

Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

Horaires de l'école : 9h00/12h00 et 13h30 16h30

Horaires de la garderie (sur place): 7h15/8h50 et 16h30/19h00

École Sainte-Thérèse LA CHAPELLE CARO

Cette année scolaire 2022-2023, sans les contraintes sanitaires de ces dernières années, nous a permis de reprendre le fil de tous nos projets et animations, grâce aux interventions proposées par Ploërmel Communauté et au financement de l'APEL de nos écoles.

Les élèves de maternelle, CP et CE1 sont partis en classe de mer en septembre dernier à Larmor Baden pour deux jours.

Au programme : balades, pêche à pied, approche sensorielle et écologique du milieu marin.



Les élèves de CE2-CM1-CM2 sont quant à eux partis une semaine en Auvergne et au Futuroscope début février.

Malgré leur jeune âge, tous les élèves ont grandement apprécié leur premier voyage scolaire et ont déjà hâte au prochain !

Les projets

- * Réalisation d'un court-métrage par les élèves de CM1-CM2.
- * Projets sur l'environnement, les êtres vivants et la forêt pour les maternelles et les CE1 avec un animateur de Ploërmel Communauté.
- * Projet poterie pour les CE2-CM1.
- * Un cycle piscine pour les élèves du CP au CM2.
- * Un cycle judo à Ploërmel pour les CM1-CM2.
- * Un cycle musique de la maternelle au CE1 financé par l'APEL, avec des séances animées par une intervenante qualifiée.
- * Des séances d'anglais avec une intervenante qualifiée pour les CM1 et CM2.
- * Des actions de solidarité.
- * Des sorties sportives.
- * Un spectacle de Noël musical offert aux enfants.
- * Les traditionnels Arbre de Noël, kermesse, goûter intergénérationnel, carnaval...



Les travaux de rénovation du bâtiment maternel ont aussi été lancés et se poursuivront jusqu'à la prochaine rentrée scolaire.

École Sainte Thérèse - rue des Mégalthes

La Chapelle Caro -56460 Val d'Oust - Tél: 02 97 74 87 54

Mail : rpistetherese@gmail.com / <http://rpiccsa.com>

École Sainte Jeanne de Valois - Le Roc Saint-André



La construction du pôle maternel a enfin débuté.

Elle accueillera 2 classes avec sanitaires, une salle de motricité, sieste et le bureau de direction. Nous serons très heureux d'accueillir les élèves dans ces nouveaux locaux.

L'école Sainte Jeanne de Valois vit depuis le début de l'année de nombreuses activités en partenariat avec Ploërmel Communauté :

- du sport, tchoukball, kinball, course d'orientation et natation ;
- des activités artistiques, la peinture dans tous ses états et la création d'un spectacle musical, participation à des spectacles à la chapelle bleue, Mauron...

Chaque classe bénéficie aussi de 2 séances de cinéma à Malestroit. Après le carnaval qui a rassemblé de nombreuses familles et l'exposition trans'art (projet de réseau) à Malestroit autour du thème du patrimoine, les élèves se préparent pour la kermesse du samedi 24 juin.

Après la classe de neige de l'année dernière, les élèves du CE2 au CM2 participeront à une classe de mer du 10 au 12 mai à Larmor

Baden. Au programme, kayak de mer, découverte du milieu marin et visites culturelles. Toutes les autres classes bénéficieront également d'une sortie de fin d'année.

Les CM ont participé à un concours du souvenir français et de la FNACA et ont réalisé un carnet de guerre sur un poilu de la commune : Alexis Courant. M. Emeraud est venu à plusieurs reprises guider les élèves et répondre à leurs questions. Après avoir passé la 1^{ère} étape, les enfants ont été sélectionnés pour le jury départemental et sont invités pour l'occasion à Vannes en présence du préfet. Ils iront aussi voir le spectacle « le cabaret du Poilu » à Auray le 30 juin.

Pour s'informer, visiter, s'inscrire, tout au long de l'année

n'hésitez pas à nous contacter au 02 97 74 94 47

ou par mail eco56.stejv.val-d-oust@enseignement-catholique.bzh

Blog : ecolesaintejeannedevaloislerocsaintandre.toutemonecole.fr



Fête de la musique

17 JUIN 2023

COMMUNE de Val d'Oust

Scène ouverte
18 h / 21 h

Plusieurs groupes de musique se succéderont sur scène.

21 h
FEST-NOZ

LES BEURBIS GALLÈSES
FERZAE

Restauration et buvette sur place

La Gare
56460
VAL D'OUST

SAISON CULTURELLE ARTH MAËL

JEUDI 1ER JUIN, 20h30

Mon père avait 3 vaches / Compagnie Mouton Major



En 60 ans le monde agricole breton a connu une spectaculaire mutation : la révolution agricole bretonne. En farfouillant dans ses souvenirs d'enfance, à la ferme, Yves-Marie Le Texier pose le point de départ d'une réflexion sur cette évolution, et les enjeux de ce qui constitue le monde agricole d'aujourd'hui : ruralité, mal être paysan, environnement, agro économie... 5 avatars d'Yves-Marie se présentent à nous comme agriculteurs... Et si j'avais été agriculteur moi aussi ? Lequel serais-je devenu ?

Un propos d'actualité et un récit historique profondément humaniste et sensible. De l'humour et de la poésie pour suggérer la réflexion.

Chapelle Bleue Ploërmel

TARIF A - Durée 1h - Dès 12 ans

MERCREDI 7 JUIN, 14h30, 17h30

Comment ça se fait / Les Compagnons de Pierre Ménard

« Comment ça se fait » est une conférence spectacle sur processus de création d'un chansigne. Elle répond aux questions qui ont jalonné la création du spectacle Les Zatiipiks : Comment faire « entendre » la musique à des sourds ? Comment faire « entendre le sens » à des entendants quand on enlève les mots ? Et puis par où commencer ? D'abord le texte ? D'abord le signe ? Tout peut-il être dit en langue des signes ? Ludique et interactive pour les grands et les petits.

Chapelle Bleue Ploërmel

Médiathèque Mauron 14h30 / Médiathèque Ploërmel 17h30

GRATUIT Durée : 40 min + Échanges / Jauge limitée Dès 6 ans



SAMEDI 10 JUIN, 20h30

Les Zatiipiks - Compagnie Mouton Major

Un voyage dans les émotions de l'enfance, une célébration des différences, une invitation à oser être pleinement soi. **Chapelle Bleue Ploërmel**

TARIF A - Durée : 1h + Échanges / Dès 6 ans

SAMEDI 17 JUIN, 17h

Soon / Compagnie Le vent des Forges

Entre la séparation du matin et les retrouvailles du soir, le temps passe et sépare « Soon » de ses parents. **Médiathèque Mauron 14h30**

Médiathèque Ploërmel 17h30 / TARIF A / Durée : 35 min Dès 3 ans

Mairie de Val d'Oust

1, rue Nationale - Le Roc Saint-André
56460 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 93 53

Mairie déléguée Quily

1, rue de l'Église - Quily
56800 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 92 76

Mairie déléguée La Chapelle Caro

12, avenue Yves Rober - La Chapelle Caro
56460 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 91 53